

Initiative sur les rentes

1 De quoi s'agit-il?

En raison de l'évolution démographique et de l'augmentation de l'espérance de vie, le premier pilier de notre prévoyance vieillesse, l'assurance vieillesse et survivants (AVS), enregistre chaque année des déficits de plus en plus importants. Alors qu'au moment de son introduction en 1948, 6,5 personnes actives finançaient la rente d'une personne, elles n'étaient plus que 3,2 en 2020 et ne seront plus que 2,6 personnes actives pour une rente en 2030. Par conséquent, le financement de l'AVS se détériore de plus en plus. En 2019, le résultat de répartition était pour la première fois négatif de 1,2 milliards de francs. Malgré l'adoption de la réforme AVS 21, il manquera 74 milliards de francs dans le fonds AVS d'ici 2045. La dernière réforme visant à stabiliser l'AVS (AVS 21) a été acceptée par la population suisse le 25 septembre 2022, mais ses mesures ne suffisent toutefois pas à assurer le premier pilier à long terme. L'objectif de l'<u>initiative sur les rentes des Jeunes Libéraux-Radicaux</u> est donc de trouver une solution durable pour la prévoyance vieillesse.

L'initiative sur les rentes prévoit deux mesures pour stabiliser l'AVS :

- 1) Relever l'âge de référence pour les hommes et les femmes à 66 ans d'ici 2032.
 - La mise en œuvre exacte suite à l'acceptation de l'initiative dépend du Conseil fédéral
- 2) Lier l'âge de la retraite à l'espérance de vie moyenne de la population suisse à l'âge de 65 ans, selon un facteur de 0.8.
 - > L'adaptation aura lieu chaque année par étapes de deux mois au maximum.
 - Les personnes concernées seront informées cinq ans avant d'atteindre l'âge de la retraite.

2 Arguments principaux

- Oui pour garantir les rentes AVS
 - La situation financière de l'AVS dépend fortement de la démographie et se détériore d'année en année. De plus en plus de personnes perçoivent l'AVS et plus longtemps. Il est donc important que nous cotisions plus longtemps à l'AVS.
- Oui à des solutions nécessaires
 - L'espérance de vie continuera probablement d'augmenter à l'avenir : il importe donc de lier l'âge de la retraite à l'espérance de vie.
 - Nous ne pouvons pas nous permettre de financer l'ensemble du déficit par des augmentations d'impôts.
 - Nous ne voulons plus de mesures à court terme prises hâtivement.
- Oui à la solidarité entre les générations
 - Le projet veille à ce que les coûts liés à l'allongement de l'espérance de vie soient répartis de manière plus équitable entre les générations.
 - > Ne rien faire conduira à la faillite de l'AVS et à la rupture de la solidarité entre les générations.
- Non aux dettes faites sur le dos des générations futures.
- Non à la pénurie de main d'œuvre qualifiée.
 - Outre l'assainissement de l'AVS, l'initiative sur les rentes atténue la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et réduit la migration économique jusqu'à 23%, car il est possible de recourir à davantage de main d'œuvre qualifiée indigène.

3 Rappel des faits

Le PLR soutient l'initiative sur les rentes, car...

- ... l'augmentation de l'espérance de vie nécessite une adaptation urgente de l'âge de la retraite,
- > ... lier l'âge de la retraite à l'espérance de vie est indispensable pour garantir un financement durable de l'ΔVS
- ... toutes les générations doivent agir pour préserver notre prévoyance vieillesse.

4 Informations complémentaires

- Site web de l'initiative sur les rentes (lien)
- Conséquences sur les finances de l'AVS jusqu'en 2050 en cas d'acceptation de l'initiative (lien)